



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 juillet 2003

Original: français

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999)

Lettre datée du 24 juillet 2003, adressée au Président du Comité par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport présenté par le Royaume du Maroc, en application du paragraphe 6 de la résolution 1455 (2003) du Conseil de sécurité (voir annexe)

Le rapport rend compte des mesures prises par le Maroc pour appliquer le régime des sanctions décrétées contre l'organisation Al-Qaida et les Taliban.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mohamed **Bennouna**



**Annexe à la lettre datée du 24 juillet 2003,
adressée au Président du Comité
par le Représentant permanent du Maroc
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport du Royaume du Maroc
au Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1267 (1999)**

